

côté jambes



***Les Ets Bister quittent Jambes
pour Achêne***

Programmation 2013

Clarence DELMONT
6 février > 9 mars



Lithographie
2011
460 x 305 mm



Jean-Pierre Maury
20 mars > 20 avril

Jacques Patris
2 mai > 1 juin

Artistes en devenir
Lulian Fonea, Alexandru Fonea,
Elodie Goudinakis
12 juin > 27 juillet

Quarantième anniversaire
de Détour :
11 septembre > 12 octobre

Michael Kravagna
23 octobre > 23 novembre

Jean-Louis Vanesch
4 décembre > 4 janvier 2014

«Vous désirez être tenus informés des activités de la Galerie Détour? N'hésitez pas, inscrivez vous à notre newsletter en visitant notre site www.galeriedetour.be «Retrouvez-nous aussi sur Facebook» 081/30 22 17



édito

du Président du Syndicat d'Initiative

Au nom de l'ensemble des composantes de notre association, je vous souhaite une année 2013 remplie de joie et que celle-ci voit se concrétiser vos projets.

En ce qui concerne notre entité, ce ne sont pas les projets qui vont manquer ! La fin des travaux de la Chaussée de Liège, le démarrage des chantiers de la seconde partie de l'Av. Materne et de la rue de Dave. Nous aurons également le départ d'une entreprise «Bister» dont le nom est attaché à Jambes.

Ceci dit, nous conservons une spécificité dans le milieu économique grâce au dynamisme des acteurs locaux qui sont aussi notre patrimoine.

- éditeur
S.I. Jambes ASBL
Av. Jean Materne, 168
info@sijambes.be
www.sijambes.be
081/30 22 17
- éditeur responsable
Frédéric Laloux
- crédit photographique
A. Dubuisson,
Christian Delwiche,
Daniel Franquien, Xavier Istasse
- mise en page
Richard Fripiat

Il est donc important de pouvoir conserver des traces de l'histoire locale. La reconnaissance de notre Centre d'Archéologie d'Art et d'Histoire est une étape importante dans la valorisation de celui-ci.

Vous allez également découvrir nos nouvelles publications qui s'inscrivent dans nos actions spécifiques de mise en valeur de notre richesse mosane.

Nous avons eu la chance, il y a quarante années, d'avoir la confiance des autorités locales pour développer un outil de valorisation de l'art contemporain et ce n'est pas sans une certaine fierté qu'en septembre nous aurons une exposition spéciale à la Galerie Détour autour de nombreux artistes.

Je vous souhaite une belle découverte de votre bulletin d'informations locales et toute l'équipe reste à votre disposition pour entendre toute suggestion.

Frédéric Laloux



côté anhaive

Le Centre d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Jambes vient d'être reconnu comme Institution muséale par la Ministre de la Culture, M^{me} Fadila Laanan en décembre dernier



Dans l'attente de la prochaine exposition thématique, nous vous présentons, hormis les pièces issues des fouilles du cimetière de Béronvaux, une vitrine consacrée à la restauration de la Seigneurie d'Anhaive avec une série de reproductions reprises de l'ouvrage «La Seigneurie d'Anhaive à Jambes», encore disponible chez nous.

Le patrimoine jambois sera également présent en proposant quelques collections venant des nombreuses industries ayant existé ou existant encore à Jambes.

Enfin dans la verrière, vous aurez le plaisir de redécouvrir les personnages importants de notre commune, tels que Ernest Montellier, Félix Rousseau et bien d'autres.



Accessible du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 13h
Seigneurie d'Anhaive, Place Jean de Flandre, 1
Tél. : 081 32 23 30 - www.anhaive.be



La Meuse inspiratrice captive. Que d'écrivains n'ont-ils pas été envoûtés par son charme?... Jules-René Thomé, à bord d'un chaland qui descend le fleuve jusqu'à la mer.



Jean-Paul Vaillant, au cœur de l'Ardenne profonde. Victor Hugo dans une diligence en route pour le Rhin. Arthur Masson qui, à l'automne de sa vie, s'identifie à un vieux bateau, «li vi batia». Jacques Brel qui chante : «Il neige sur Liège, croissant noir de la Meuse sur le front d'un clown blanc»....

Leurs mots sont des mémoires de paysages qui ombrent ou ensoleillent la Meuse d'aujourd'hui et sa vallée meusienne ou mosane.

Ouvrage disponible :
Syndicat d'Initiative de Jambes
Seigneurie d'Anhaive
Chez les libraires :

Liste sur notre site www.sijambes.be

Dans tous les Night and Day

Chez les commerçants jambois :

les boucheries Brichart et Bouillon,

les boulangeries Etienne, Toussaint et Normandie
et les Opticiens Marlière



Pour seulement
30€

160 pages en couleurs, plus de 140 photos
Bilingue français | néerlandais
DVD contenant le film de 52' «Les Gens du Fleuve»



C'est l'histoire de Carine Stage, passionnée par l'écriture et par les voyages. Depuis son plus jeune âge, elle a la chance de parcourir le monde, avide de nature, de faune, de flore, de cultures différentes, de rencontres, de sensations multiples,... Son livre témoigne de ses voyages, mais aussi de la psychologie positive qui peut en découler...

Une Jamboise au tour du monde



«Mon livre retrace mes vacances, puis mes voyages, et par conséquent le récit de la plupart de mes voyages, plus communément appelés «carnets de voyages». À côté de cet important chapitre, riche d'expériences et de rencontres multiples, je vous invite à découvrir le pays visité, de manière un peu moins classique qu'un guide de voyages. Mes multiples expériences, au sein de contrées, pays, continents, m'ont également permis de découvrir les nombreuses formules de voyages et de les présenter. Tout autant que de nombreux sous-chapitres sont consacrés aux côtés plus pratiques des voyages. Il s'agit par ailleurs d'une « petite bible » pour chaque touriste, quelle que soit sa conception du tourisme».

Son ouvrage «Eloge du Voyage» est vendu au prix de 11,95 €

Il est disponible en la contactant personnellement (elopeduvoyage.cstage@gmail.com) ou en librairie.
<http://elopeduvoyage-cstage.e-monsite.com>



ValyFlore

Art floral - Déco

de -30 à -50% sur toute la décoration *



* Offre valable jusqu'au 31 janvier 2013

Valérie & Geoffroy

vous accueillent

du mardi au dimanche et jours fériés
Avenue J. Marnette, 204 - 5100 JAMBES
Tél. & Fax : 081 31 24 54

Une page se tourne à Jambes avec le départ prochain de la moutarderie Bister



Franz Bister



Jean Bister



Fabienne Bister



L'entreprise est installée à Jambes depuis 86 ans. Le bâtiment s'est bien agrandi au fil du temps mais il n'est plus adapté à une activité industrielle moderne.

C'est en 1926 que François Bister démarre son activité de torréfaction de chicorée. En 1930, il rachète une moutarderie dans la région et profite d'une recette de moutarde soigneusement protégée : L'Impériale.

Tirée à la louche d'un gros pot en grès, elle est servie par l'épicière dans le ravier qu'apporte une cliente. Par la suite, avec l'arrivée du libre service, les pots «grenades» font leur apparition. Le bocal n'a pas changé et la moutarde L'Impériale a toujours un énorme succès. Jean Bister succéda à son père pour gérer la société et depuis 22 ans, Fabienne Bister a repris le flambeau.

Depuis 2002, une deuxième usine, construite en France, près de Troyes, fabrique et conditionne de nombreuses sortes de moutardes et de sauces froides. Depuis le rachat de la branche condiments de L'Étoile en 2007 et le rapatriement des machines sur Jambes, le volume d'activité a augmenté et ils se sont retrouvés à l'étroit.

Il est question d'un déménagement de Bister dans la région de Ciney (à Achêne) car elle est confrontée à d'importants problèmes logistiques. La volonté de Fabienne Bister étant de rester en province de Namur. Son premier choix était de rester à Jambes. Elle a aussi voulu s'installer dans le zoning de Naninne mais c'était hors de prix.

Pour reloger son entreprise, après trois ans de recherche, Fabienne Bister a trouvé un bâtiment, un ancien atelier de découpe de viande. « Il y a des rénovations à prévoir, des endroits où le sol est abîmé. Certains murs vont devoir être



déplacés également. Mais dans l'ensemble, c'est très proche de ce dont on a besoin, en-dehors du stockage et de l'accueil-visiteur ».



Depuis le rachat de la branche condiments de L'Étoile en 2007 et le rapatriement des machines sur Jambes, le volume d'activité a augmenté et ils se sont retrouvés à l'étroit.

Dans ces nouveaux locaux, les conditions de travail seront meilleures pour les 15 employés. L'entreprise va pouvoir installer une nouvelle ligne de production, augmenter sa capacité de stockage et trouver de nouveaux marchés.

C'est avec un pincement au cœur que Fabienne Bister fait part de cette décision. « Disposé sur trois étages, l'établissement dépend d'un ascenseur qui n'est plus aux normes et il y a un moment où il faut pouvoir le quitter car il ne convient plus à notre activité ».

Elle reconnaît également que le déplacement du bâtiment en-dehors de Jambes perturbera moins le voisinage : imaginez entre cinq et quinze

camions qui chargent et déchargent par semaine et le passage régulier des bus du Tec au coin de la rue de Francquen et de la rue de Dave.

Il est question de vendre cette belle bâtisse, où une légère odeur de vinaigre flottera encore longtemps, lorsque le déménagement sera réalisé.

Mais Bister restera pour longtemps encore, tout comme Materne, une entreprise jamboise !

Jambois un jour, Jambois toujours.



Jacques Toussaint

Pont de Luxembourg

Le chemin de fer

Dès le milieu du XIX^e siècle, Namur s'est vue dotée d'un réseau ferroviaire important, nécessaire pour la circulation des personnes mais aussi au développement de son industrie. Jambes dispose de deux lignes, l'une à destination du Luxembourg et l'autre de Dinant.

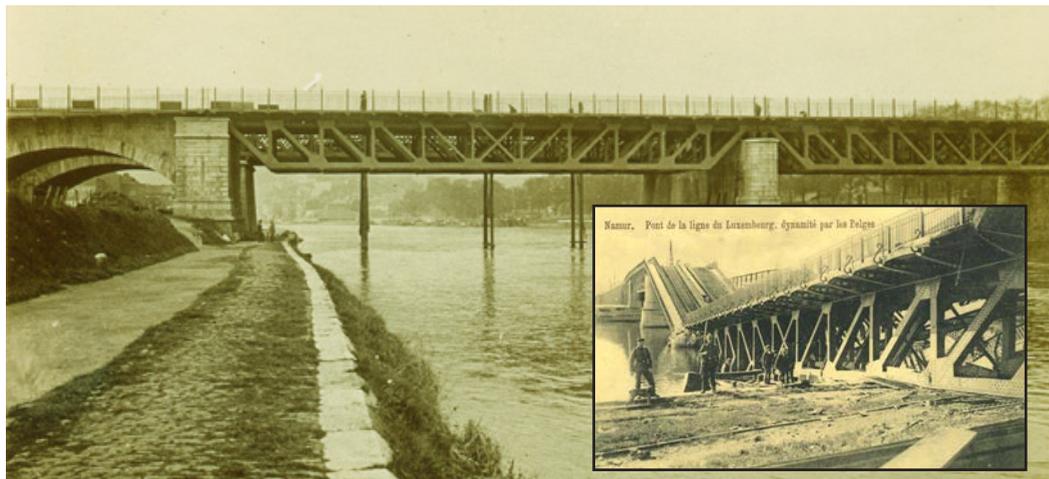
La ligne Namur-Ciney entre en fonction en mai 1858¹. *On nous assure que le chemin de fer du Luxembourg commencera, à dater de lundi prochain, à transporter les voyageurs de Namur à Ciney. Les employés supérieurs de l'administration du chemin de fer de l'Etat qui ont examiné la voie mardi dernier, ont adressé au ministre des travaux publics un rapport très favorable et ont promis l'ouverture pour le 17^e.*

Comme le souligne C. Badot, deux difficultés se sont présentées aux ingénieurs : la construction d'un pont sur la Meuse et la création d'un imposant talus qui coupe Jambes en deux. Cette ligne internationale est inaugurée par le Roi le 27 octobre 1858³.

Le pont de Luxembourg

La traversée de la Meuse n'était pas une mince affaire. Il faut savoir qu'à l'époque, il n'existait qu'un seul pont ferroviaire sur le fleuve. C'est le pont édifié en pierre au Val Benoît à Liège. À Namur, on cherche à réduire les coûts et dès lors seules les piles seront en pierre et le tablier réalisé en bois. Cet ouvrage de 164 mètres de long et 8,50 mètres de large coûtera 650 000 francs. Les travaux s'échelonnent du 1^{er} août 1853 au 1^{er} juin 1856.

L'histoire de ce pont ne s'arrête pas là car la Compagnie du Nord qui est en charge de la ligne Namur-Dinant⁴ sollicite la Grande Compagnie du Luxembourg pour utiliser le pont de la ligne d'Arlon. C'est un refus catégorique. Le Compagnie du Nord introduit alors une demande pour l'édification d'un nouveau pont à la Ville de Namur qui remet un avis favorable pour autant que l'ouvrage d'art soit jumelé au précédent. Le tablier sera cette fois en métal, solution adoptée par la première compagnie en 1865.



Le pont de Luxembourg avec un encart montrant les dommages de guerre

Le pont de Luxembourg a toujours été un ouvrage stratégique surtout en cas de conflit armé. Le Génie belge l'a fait sauter en 1914 et 1940. Afin de gêner le repli des Allemands, les alliés bombardèrent de manière intensive le pont le 8 mai 1944. La ligne d'Arlon était plus endommagée que celle de Dinant. La ligne de Dinant est réparée en 48 heures mais le 12 mai une nouvelle offensive entraîne la mise hors service des travées réparées. Cela implique une nouvelle réparation. Le 4 septembre, ce sont les Allemands qui dynamitent le pont de Luxembourg. Les travées métalliques plongent dans le fleuve et la circulation fluviale est interrompue au moins jusqu'en

novembre. La nuit du 25 au 26 décembre 1944, un bombardier allemand largue une seule bombe qui fait sauter le pont-rail de Luxembourg. Le fleuve ne sera à nouveau praticable qu'en février 1945. Par ailleurs, un pont provisoire fut opérationnel jusqu'en 1949.

En 2011-2012, d'importants travaux ont été entrepris par la SNCB entraînant un nouveau façonnage de l'ouvrage d'art. C'était l'occasion de vous offrir ces quelques notes d'histoire.

Jacques Toussaint,
Président du Centre d'Archéologie, d'Art et
d'Histoire de Jambes
jacques.toussaint@sijambes.be



Le pont rénové (2012)

Pour en savoir plus

C. BADOT, *Jambes autrefois...et aujourd'hui*, Namur (1948), pp. 200-203.

V. BRUCH et J. CHAINIAUX, *Namur, fleuve et rivière*, coll. Archives photographiques namuroises, VII, Beersel, 2012, pp. 116-117.

P. DULIEU et E. HERMANN, *La grande épopée du chemin de fer à Namur, première partie : De la naissance à la Grande Guerre*, dans *Confluent*, n° 305, septembre 2002, pp. 34-41.

P. DULIEU et E. HERMANN, *La grande épopée du chemin de fer à Namur, deuxième partie : De 1914 à 1993*, dans *Confluent*, n° 306, octobre 2002, pp. 35-42.

Notes

1. Selon C. BADOT, les dates de mise en exploitation des sections sont les suivantes : Bruxelles-La Hulpe 12 août 1854 ; La Hulpe-Gembloux 9 juin 1856 ; Gembloux-Rhisnes 10 septembre 1855 ; Rhisnes-Namur 9 avril 1856 ; Namur-Ciney 15 mai 1858 ; Ciney-Grupont 15 juillet 1858 ; Grupont-Arlon 27 octobre 1858 ; Arlon-Sterpenich 14 septembre 1859.

2. Voir *L'Ami de l'Ordre*, 15 mai 1858.

3. C'est la Grande Compagnie du Luxembourg qui reçoit la concession de cette ligne. Cette compagnie a été créée le 10 septembre 1863.

4. Elle sera mise en exploitation le 5 février 1863.

Chaussures Basillon

Quatre générations à vos pieds depuis 1895 !

Que de chemin parcouru il y a près de 120 ans depuis Gustave Basillon, qui a démarré son commerce avec une charrette, allant de village en village proposant chaussures et tissus. Par la suite, il se motorisa ce qui lui permit de faire un grand nombre de marchés hebdomadaires et ouvrir son premier magasin à Noville-les-Bois.

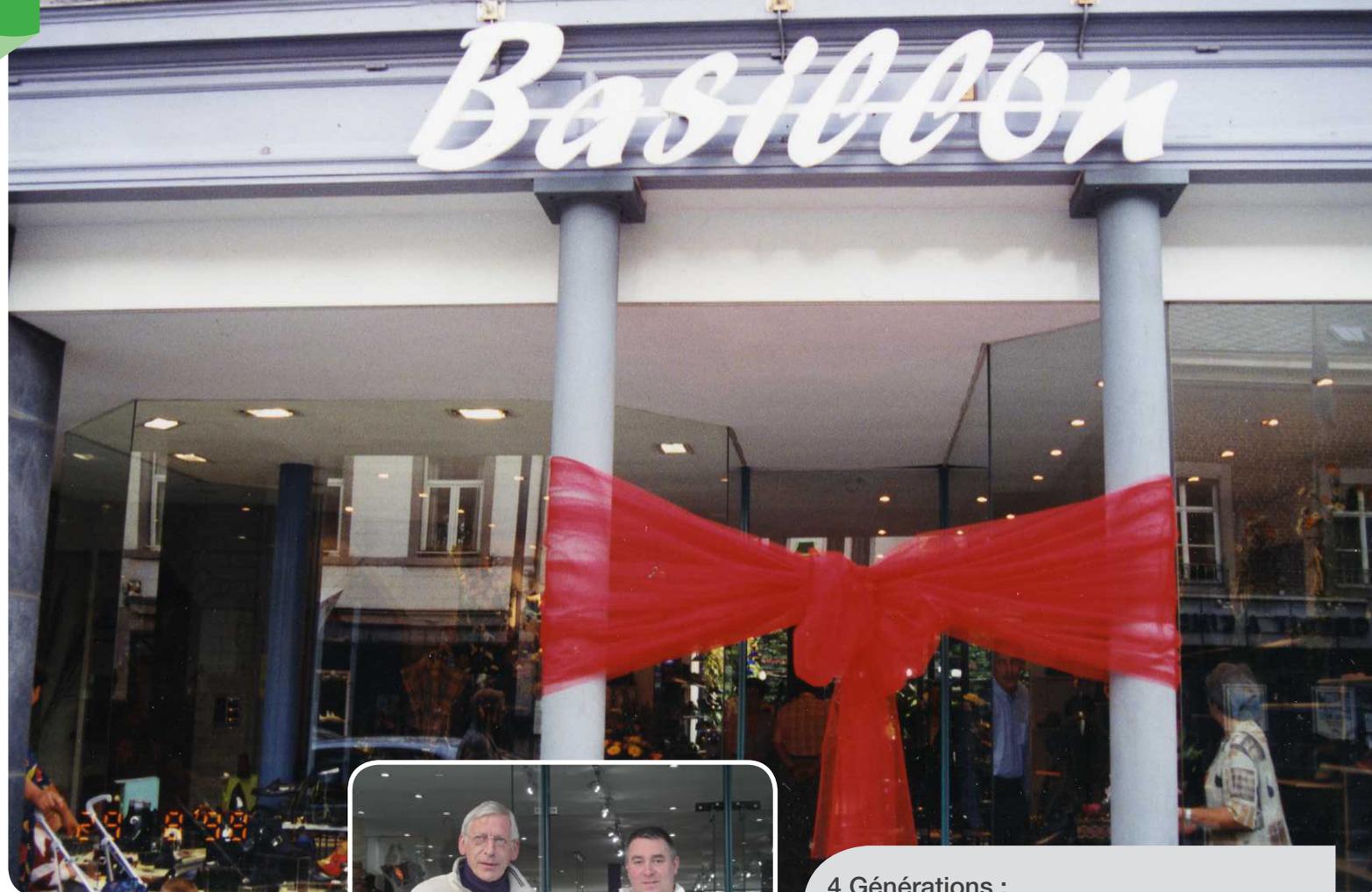
Son fils, Marcel viendra s'installer à Jambes. Il continuera les marchés le matin et l'après-midi, avec son épouse, ils ouvrent leur magasin situé rue de Dave (aujourd'hui disparu). Ils acquièrent dans les années 1960 une maison rue de Coppin et y ajoutent un garage ce qui leur permettra de rentrer le camion avec toute la marchandise. Leur fils, Michel, suggère quelques

transformations et celui-ci deviendra le nouveau magasin.

Vers 1980, pour des raisons de santé, Marcel Basillon doit cesser ses activités et, son fils, Michel, dessinateur de formation, ancien des Ateliers de Construction de Jambes, quitte son métier de représentant en ... chaussures pour reprendre le camion et la tournée des marchés. Il engagera deux employés : un pour l'accompagner sur les marchés et le deuxième pour le magasin.

En 1988, Michel Basillon devient grossiste en chaussures et s'entoure d'un représentant et d'un magasinier. Il achète une camionnette et double sa présence sur les marchés, ce qui lui permet d'assurer jusqu'à deux marchés par jour.

En 1997, l'occasion lui est offerte d'ouvrir un deuxième magasin dans l'avenue Jean Materne. Un rêve de toujours. Avec deux points de vente, Michel Basillon arrête les marchés et revend les véhicules.



Michel et Philippe Basillon

4 Générations : un gage de qualité et de service

Depuis son origine, l'entreprise repose essentiellement sur 3 mots-clés : rapport qualité-prix, mode et confort. Ainsi, ils proposent différentes gammes de chaussures tout au long de l'année pour satisfaire au mieux les besoins de la clientèle selon les modes et les saisons.

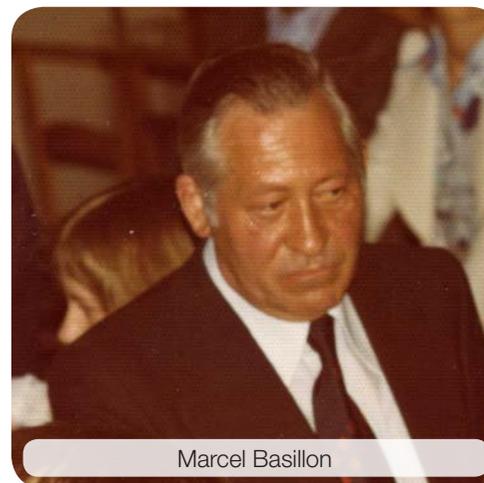
Aujourd'hui, l'avenir est assuré et la relève est prête avec la quatrième génération. Leurs deux enfants : Caroline, 36 ans, a développé un important centre commercial à Auvelais et Philippe, âgé de 32 ans, a une formation d'hôtellerie. Ils ont vécu et grandi dans cette ambiance de commerce familial.

Chaussures Basillon possède aujourd'hui 2 points de ventes complémentaires à Jambes. Le commerce de la rue de Coppin a une particularité : un choix, unique dans le namurois, de pantoufles pour tous, du 18 au 47 !

Rares sont les Jambois qui ne connaissent pas les Chaussures Basillon, mais rares sont ceux également qui savent que cette dynamique maison est centenaire.



Gustave Basillon avec son premier véhicule motorisé



Marcel Basillon



Infos mobilité & travaux

Le Service Public de Wallonie, en collaboration avec la ville de Namur, a pris la décision d'entreprendre les travaux

de réfection de l'avenue Jean Materne (côté pont de Jambes) et d'une partie de la rue de Dave. Dans l'av. Materne, ces travaux consistent en la pose par la SWDE d'une nouvelle conduite d'eau, en la réfection de la voirie par le SPW et en la réfection des trottoirs par la ville. Pour la rue de Dave, il est prévu la réfection de la voirie par le SPW, celle des trottoirs incombe à la ville. L'objectif est de commencer ces travaux en mars 2013 et de les terminer à la fin de cette même année. Des travaux préalables de déplacement

d'impétrant seraient effectués courant février par la société Ores.

Des repérages seront organisés début 2013 afin de définir la zone de chantier (position exacte de la conduite d'eau que l'on va placer et, en fonction de cela, détermination des zones réservées au stationnement et à la circulation). Une rencontre avec les commerçants devrait également se tenir à la mi-janvier afin de tenir compte de leurs remarques dans le cadre de la planification du chantier.

Contact :

Direction des Routes de Namur
Avenue Gouverneur Bovesse 37
081/320911

Quartier Coppin

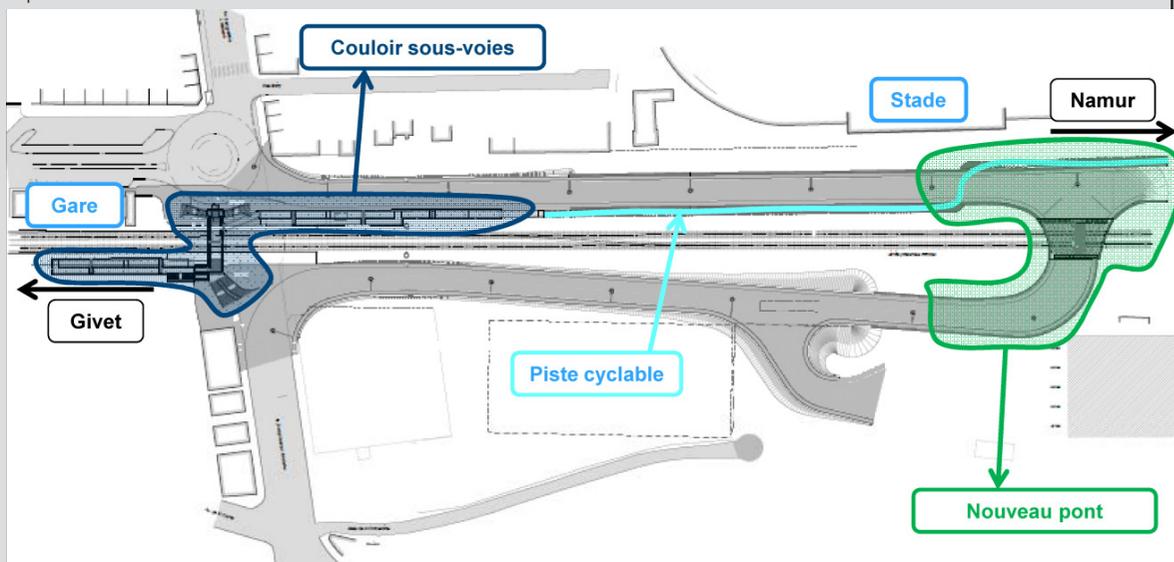
Une zone 30 va être instaurée début de cette année ainsi qu'un rond-point au carrefour de l'avenue de la Citadelle et la rue de Coppin, il s'agira d'un marquage au sol et en relief (2,5 cm), la prudence sera de mise.



Suppression du passage à niveau av. Materne

Certaines réunions d'informations ont déjà eu lieu au sujet du projet d'Infrabel. Ce dernier souhaite supprimer le passage à niveau et construire un pont le long du chemin de fer jusqu'au stade Adeps et revenir ensuite de l'autre côté (voir plan ci-dessous). Après une étude d'incidence, une enquête publique aura lieu en début de cette année 2013.

Une présentation de l'étude d'incidence sera organisée, cela vous concerne, vous aurez le droit de vous exprimer.



mg
esthétique

Soins esthétiques
Pédicure Médicale
&
Côté Broderie
La broderie revisitée

Rue de Géronsart, 273
5100 Jambes
Tél. 081 30 57 22

www.mgesthetique.be



Blanchisserie
Nettoyage à sec

IMPERATOR



Services pour Horeca
et Collectivités
Services pour particuliers
Location de nappage

Rue de Coppin, 50 - 5100 Jambes
Tél. : 081/30.09.77 - 081/30.55.30
Fax : 081/30.77.93 - Gsm : 0478/90.93.88
www.imperator.be

Cette maison «style 1900», entourée d'un beau parc, a été vendue par l'institut Saint-Joseph, au promoteur, Dherte-Istasse. Elle est actuellement en cours de rénovation avec pour philosophie : «Garder le patrimoine, ne pas défigurer le paysage par un gros bloc d'appartements. À noter, un chemin piéton sera aménagé sur le côté de la villa pour permettre la jonction entre le parc Astrid et la rue de Dave.

La villa Malengraux, rue de Dave





Retour sur la cérémonie du 11 novembre

À l'invitation de M. Pierre Collard, Président de l'Interfédérale des Mouvements Patriotiques Jambois, de nombreuses personnes se sont retrouvées devant le monument aux morts du parc Reine Astrid pour commémorer l'Armistice.

Parmi celles-ci figuraient, entre autres, la Ministre Éliane Tillieux, le député-président du Collège provincial Jean-Marc Van Espen, l'échevin Baudouin Sohier, ainsi que des jeunes des écoles communales de Basse-Enhaive et du Parc Astrid, de l'école libre Saint-Joseph et de l'asbl Excepté Jeunes.

Afin que les générations actuelles n'oublient pas les immenses sacrifices consentis par ceux qui

versèrent leur sang pour que triomphe la liberté, c'est la raison pour laquelle des cérémonies du souvenir ont été organisées, un peu partout dans le pays.

Après avoir entendu le chant des partisans, les élèves ont été invités à adresser quelques mots à l'assemblée. Le Monument aux Morts a ensuite été fleuri et la flamme du souvenir ravivée par la Ministre accompagnée du Président du Syndicat d'Initiative M. Frédéric Laloux. C'est avec un dépôt de gerbe à la stèle érigée en souvenir d'Abel Remy, ancien président de l'Interfédérale des Groupements Patriotiques Jambois, que la cérémonie a trouvé son épilogue.



LE DEVOIR DE MEMOIRE

Le devoir est une obligation.

Cette obligation peut être d'ordre moral. Elle peut aussi être juridique. Et on entre là dans l'obligation du respect de règles et de lois. Mais en ce qui nous occupe, dans la cérémonie d'aujourd'hui, nous dirons qu'elle est essentiellement d'ordre moral.

La mémoire elle, par contre, est une faculté, celle de souvenir.... Ou pas. Une faculté de rétention de perceptions sensibles qui font que la mémoire sensible ne semble donc pas faire l'objet d'un devoir.

Elle est d'ordre mécanique car nous n'avons pas l'impression d'obéir à un ordre lorsque surgissent en nous des souvenirs. Néanmoins, certains souvenirs ne se conservent peut-être pas automatiquement, et il faut savoir entraîner sa mémoire pour la faire fonctionner correctement. La mémoire relève donc bien alors de l'effort, et c'est ainsi que l'on peut parler de « devoir de mémoire » qui prend alors tout son sens pour nous aujourd'hui.

S'il y a un devoir de mémoire, c'est d'une part, pour conserver la trace du passé et instituer une histoire, et d'autre part, pour reconnaître la dette contractée du présent envers le passé, et enfin, pour rendre justice et réparer les erreurs passées.

Ou ne plus les commettre.
Et c'est là qu'on entend s'élever des débats contradictoires.
Il est vrai que la mémoire ne va pas sans une de ses fonctions naturelles : l'oubli.
On ne peut pas se forcer à se souvenir.

L'oubli est un phénomène vital pour la mémoire.
Et d'aucuns vous diront qu'il faut savoir oublier pour progresser.
Qu'on ne peut se complaire dans le passé ni être obsédé par les mauvais souvenirs.
Et comme la mémoire est spontanée, on ne peut l'obliger à se rappeler.

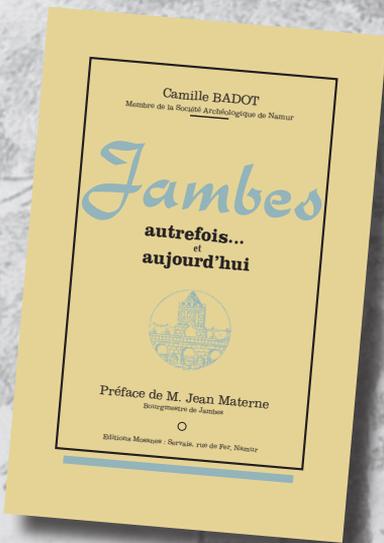
Et pourtant, ... et pourtant...
Il est certains crimes que l'on ne doit pas oublier afin de ne pas les commettre à nouveau.
Il est des événements historiques tragiques que nous avons le devoir de ne pas oublier afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent.

C'est pourquoi nous devons aujourd'hui, et demain, et toujours, perpétuer le souvenir, qu'on appelle « devoir de mémoire » ou que nous nous appelions demain « passeurs de mémoire » peu importe....
A condition qu'on n'oublie pas !

Pour pouvoir toujours dire, et répéter inlassablement : PLUS JAMAIS ÇA
Alors,... et alors seulement,...
Le sacrifice de ceux dont nous honorons la mémoire aujourd'hui,
N'AURA PAS ETE VAIN..

Texte de
M. André Dubuisson
prononcé à l'occasion de
la cérémonie

À paraître prochainement



En 1948, Monsieur Camille Badot, chercheur infatigable et érudit, publie son livre « JAMBES, autrefois ... et aujourd'hui ».

La plupart de nos concitoyens sont surpris d'apprendre que les plaines de Jambes étaient déjà habitées au début de l'ère chrétienne, au III^e siècle après Jésus-Christ.

Les recherches auxquelles Monsieur Badot s'est livré, montrent quelle activité a été déployée à Jambes depuis ses origines.

Cette publication, depuis longtemps épuisée reste un ouvrage de référence pour Jambes.

C'est pourquoi il est aujourd'hui réédité dans sa version originale avec 16 pages supplémentaires rédigées par Monsieur Jacques Toussaint, président-conservateur du Centre d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Jambes.

Seidoff Dimitri

CONDITIONS SALON

**Exceptionnellement ouvert le
dimanche 13 et le lundi 14 de 10h à 17h**



Avenue Jean Materne 155
5100 Jambes
Tél. : 081 / 30 50 41
Fax : 081 / 30 24 04
www.seidoff.be



PIAGGIO